

# Ligue Contre le Cancer - Comité du Finistère

Assemblée générale du 21 avril 2026

## Rapport Moral du Président

---

### Objet et Valeurs de l'Association

---

Créée en 1918, la Ligue contre le cancer est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, apolitique et indépendante sur le plan financier. Organisée en fédération, elle se compose de 103 comités départementaux répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans les territoires d'outre-mer. Pour assurer son dynamisme, elle s'appuie sur la générosité du public ainsi que sur l'engagement de ses bénévoles, de ses salariés et de ses intervenants spécialisés. La Ligue se mobilise et renforce son engagement dans la lutte contre le cancer. Ce combat se décline en quatre missions sociales :

- Prévenir et promouvoir la santé ;
- Accompagner les personnes malades et leurs proches ;
- Faire avancer la recherche contre le cancer ;
- Participer à la démocratie en santé.

Pour mener à bien ces missions, la Ligue contre le cancer s'appuie sur une organisation solide et efficace, en ordre de bataille contre la maladie. Aujourd'hui, la Ligue, c'est l'alliance de toutes les énergies qui œuvrent pour un but commun : la lutte contre la maladie, dans un esprit d'humanité et d'égalité.

Le comité du Finistère a été créé il y a une cinquantaine d'années par le professeur Michel Bellet. En 2025, notre association comptait 9476 adhérents, 15 155 donateurs, 108 bénévoles, 19 salariés. Son conseil d'administration, élu par l'assemblée générale, est renouvelé par moitié tous les trois ans. Il est composé de 16 membres qui ont élu un bureau comprenant un président, un secrétaire général, un trésorier, ainsi que des délégués à la recherche et à l'action pour les malades. Ce conseil se réunit au moins quatre fois par an.

La force du comité du Finistère réside dans la complémentarité entre une équipe salariée engagée et des bénévoles investis dans toutes les missions de la Ligue. Ceux-ci sont essentiels, car ils sont présents partout : au conseil d'administration, dans la logistique, dans le domaine de la prévention, pour l'organisation des espaces Ligue, ainsi que lors des manifestations grand public. La Ligue fait également appel à des prestataires certifiés pour les soins de support et les activités de bien-être.

L'équipe opérationnelle du comité départemental compte 19 salariés sous la responsabilité d'un directeur. Elle est structurée en quatre pôles dirigés par un responsable : un pôle administratif et logistique, un pôle d'action pour les malades et leurs proches, un pôle de prévention et de promotion de la santé, et un pôle marketing et communication.

Afin de favoriser les interactions entre le conseil d'administration et l'équipe salariée, un comité de direction composé du président, du secrétaire général, du directeur et des responsables de pôles se réunit au moins une fois par mois, et plus si nécessaire. Ce comité veille à l'application de la politique et des décisions adoptées par le conseil d'administration.

Pour mener à bien ses missions, le comité du Finistère a créé sept « Espaces Ligue » répartis sur le territoire départemental : Brest, Morlaix, Carhaix, Cap-Sizun, Crozon, Quimper et Quimperlé. Au sein de ces espaces, les personnes malades et leurs proches aidants peuvent trouver une écoute, un soutien, des réponses à leurs questions et bénéficier d'une gamme de services adaptés à leurs besoins : soins de support, groupes de convivialité, service social.

---

## Gestion financière de l'association

---

En 2025, les ressources de l'association se sont élevées à 2 641 466 €, soit un montant supérieur à celui inscrit de 2024 en raison d'une augmentation significative des dons et des legs (671 580 € en 2025 vs 115 501 € en 2024 vs 478 085 € en 2023 et 587 512 € en 2022). Les emplois se sont élevés à 2 432 328 €, générant un excédent de ressources de 209 137 €. Au 31 décembre 2025, le montant de la trésorerie (1 695 433 €) était stable par rapport à 2024 (1 671 020 €) et en diminution par rapport à 2023 en raison de décaissements liés au projet immobilier du siège du comité.

---

## Bilan des activités de l'association en 2025

---

### *Acquisition immobilière pour le nouveau siège social du comité et de l'Espace Ligue de Brest*

En 2025, le nouveau siège social du comité et l'Espace Ligue de Brest ont été inaugurés. Située rue Jeanne Chauvin, cette acquisition immobilière a permis de rapprocher le comité de l'antenne finistérienne du Centre Régional de Coordination des Dépistage des Cancers (CRCDC) de Bretagne. Ce rapprochement favorisera la mise en place de nouveaux projets collaboratifs de promotion des dépistages organisés dans notre département. Les travaux d'aménagement des nouveaux locaux ont pris fin le 31 mars 2025. Le déménagement de l'antenne a eu lieu entre le 21 avril et le 4 mai. Il a mobilisé l'ensemble des salariés du comité. L'inauguration des locaux a été marquée par trois temps : un premier temps le mardi 3 juin 2025 réservé aux acteurs internes (bénévoles, prestataires et salariés). L'inauguration pour les partenaires et les élus a eu lieu le jeudi 12 juin 2025. Philippe Bergerot, notre président national nous a fait l'honneur et l'amitié de sa présence et a pu échanger avec tous les salariés du Comité. Une journée portes ouvertes a été organisée pour le grand public le vendredi 27 juin. Ces trois temps ont été très appréciés.

### *Kit Comité et Projet « Ma Ville se Ligue »*

Le Comité départemental s'est engagé dans la procédure « Kit Comité » proposée par la Fédération. Ce kit a pour objectif d'offrir un parcours d'accompagnement spécialement conçu pour sécuriser les pratiques et enrichir les actions mises en place par les comités départementaux. Cette démarche permet de déployer une offre de services harmonisée et sécurisée sur l'ensemble du territoire, afin que tous les comités départementaux puissent bénéficier des mêmes services et d'un accompagnement de la même qualité.

En janvier 2025, des rapporteurs, mandatés par la Fédération, sont venus sur place pour rencontrer le président, le directeur, le secrétaire général, le trésorier, les responsables des pôles et le personnel du comité, afin d'établir un diagnostic de l'activité existante. Ils ont remis

un compte-rendu de leur intervention le 21 février, comportant un certain nombre de points d'attention. Le comité s'est engagé à répondre aux recommandations formulées et pourra bénéficier de l'accompagnement de la Fédération pour mettre en œuvre son plan stratégique de développement. Cette démarche a également permis d'atteindre le seuil de conformité requis pour bénéficier d'un accompagnement financier de la Fédération pour le projet « Ma Ville se Ligue ».

Ce projet figure parmi les priorités nationales. En effet, il est estimé que plus de 60 % des facteurs déterminants pour notre santé sont environnementaux. Agir directement sur ces facteurs pour limiter l'exposition aux risques de cancer et promouvoir les facteurs protecteurs est un enjeu majeur de santé publique. Convaincue que les communes jouent un rôle central dans la construction de ces environnements, la Ligue contre le cancer a créé le label « Ma Ville se Ligue ». Forte de son expertise, la Ligue peut apporter à la commune un accompagnement et un soutien méthodologique pour mettre en œuvre des actions concrètes visant à créer des environnements favorables à la santé sur son territoire et à les valoriser grâce à la labellisation « Ma Ville se Ligue ».

C'est ainsi que des contacts ont été établis avec les élus et les services de promotion de la santé des villes de Brest et de Quimper, afin qu'ils s'engagent à lutter activement contre le cancer et à promouvoir la santé dans sa globalité. Les deux dossiers ont été élaborés par ces communes avec l'aide du service Prévention Promotion de la Santé du comité. Ils ont été soumis au Comité National de Labellisation qui les a validés en soulignant leur qualité. Les deux municipalités ont été labellisées « Ma Ville se Ligue » et ont obtenu le label « deux rubans », qui leur permettra de valoriser leurs actions, La signature du contrat de collaboration entre ces municipalités et le comité a eu lieu au cours du premier trimestre 2026. Une évaluation des actions mises en place aura lieu dans deux ans. À l'issue de la période de mise en œuvre du plan de la commune, le Comité National de Labellisation étudiera le bilan d'action rédigé par les parties. En fonction de l'évaluation des réalisations, il pourra renouveler ou non le label et modifier son grade, à la hausse ou à la baisse. La convention sera renouvelée pour une durée identique, avec un nouveau plan d'action adapté en conséquence.

### *Soutien à la Recherche sur le Cancer*

La Ligue contre le cancer est le premier financeur non-gouvernemental de la recherche en cancérologie. En initiant et finançant des projets de recherche, elle permet d'enregistrer des avancées importantes dans le traitement et la qualité de vie des personnes malades. La recherche que nous soutenons concerne différents domaines : la recherche fondamentale, la recherche clinique, la recherche épidémiologique et les sciences humaines et sociales. Le montant des aides à la recherche votées par le conseil d'administration s'est élevé à 608 806 € en 2025 dont 208 881 € dédiés à des équipes de Recherche du Grand Ouest et 399 925 € affectés à la Recherche nationale. Il est plus élevé que celui attribué en 2024 (252 541 €) du fait d'une augmentation des legs perçus par le Comité. Le tableau suivant résume la répartition des montants affectés.

Projets de recherches retenus par Conseil Scientifique Inter-Régional du Grand Ouest (CSIRGO)	97 000 €
Allocations de Recherche Doctorale (ARED)	57 533 €
Prix Jeune chercheur	1 333 €
Financement de post-doctorants	13 015 €

Registre des tumeurs digestives du Finistère	40 000 €
Tous unis contre le cancer – opération Leclerc (projet AJA, cancers pédiatriques)	61 431 €
Équipes Labellisées financement de projets Nationaux	338 494 €
<b>TOTAL</b>	<b>608 806 €</b>

### *Prévention et promotion de la santé*

Il est estimé que 40 % des cancers pourraient être évités en modifiant certaines habitudes de vie ou en améliorant notre environnement. Le pôle Prévention et Promotion de la Santé du comité départemental a poursuivi ses missions stratégiques, en cohérence avec la dynamique nationale énoncée par notre Fédération. Nous avons notamment mené des actions de sensibilisation aux facteurs de risque de cancer et aux comportements addictifs, afin de donner à chacun les meilleures chances de se prémunir contre la maladie. Nous avons déployé des programmes d'actions efficaces dans les établissements scolaires pour développer les compétences psychosociales des élèves, mais aussi pour informer et sensibiliser aux bons comportements en matière de santé. Nous avons également accompagné les collaborateurs et les travailleurs en situation de handicap dans les entreprises et les ESAT pour les sensibiliser aux gestes et aux habitudes favorables à la santé. Nous avons renouvelé nos efforts pour promouvoir les programmes de dépistage organisé, en soulignant leur importance pour la détection précoce des cancers et l'amélioration de leur pronostic.

A la suite de notre engagement dans le « Kit Comité », nous avons obtenu de la Fédération le financement, pendant trois ans, de 80 % d'un poste chargé du déploiement du programme « Ma Ville se Ligue ». Nous avons recruté une chargée de mission qui assurera le déploiement du programme en lien avec les communes qui se sont engagées à promouvoir des actions et des environnements favorables à la santé, afin d'encourager des comportements et un style de vie sains.

### *Accompagnement des personnes malades et des proches aidants*

Au sein du Pôle Actions pour les malades et leurs proches (APMP), notre volonté a été d'harmoniser les actions menées dans les sept espaces Ligue, tout en veillant au respect des principes éthiques et déontologiques, ainsi que des valeurs de l'association. Cette mission est dévolue à la coordinatrice des Espaces Ligue. Nous avons développé nos relations avec les centres de soins, les équipes des programmes de rééducation post-cancer et les centres de coordination en cancérologie.

Le comité départemental propose des services d'accompagnement adaptés visant à améliorer la prise en charge et la qualité de vie des personnes atteintes de cancer, pendant et après la maladie. L'offre de soins de support et les activités de bien-être visent à diminuer les conséquences de la maladie et des traitements, afin d'aider les personnes malades à améliorer leur qualité de vie, à retrouver un bien-être et une confiance en soi. Ces activités sont animées et encadrées par des professionnels recrutés dans le souci de garantir une offre de qualité. Nous avons élargi cette offre aux proches aidants des personnes atteintes de cancer. Afin de soutenir l'action sociale du comité, la coordinatrice sociale optimise l'accompagnement des bénévoles dans leur mission d'orientation sociale et centralise tous les dossiers examinés deux fois par mois par la Commission Sociale. En 2025, cette

commission a accordé 65 764 € d'aides à cent neuf personnes rencontrant des difficultés financières en raison de la maladie.

Les projets spécifiques du pôle Prévention et promotion de la santé et du pôle Actions Pour les Malades et leurs Proches sont détaillés dans le rapport d'activité.

---

## Conclusion

---

« Ensemble, agissons contre les inégalités face à la maladie », telle est la devise de La Ligue Contre le Cancer. Elle reflète nos ambitions et notre détermination à combattre le cancer sous toutes ses formes et symbolise notre engagement renouvelé envers les personnes touchées par la maladie et leurs proches. Elle incarne un objectif clair : faire du cancer un défi que nous relèverons ensemble, en réduisant les inégalités, qu'elles soient sociales, géographiques ou économiques, en restant fidèles à nos quatre missions essentielles.

Grâce à la générosité du public, nous pouvons renforcer nos actions autour de nos missions sociales. Comme chaque année, je tiens à exprimer ma gratitude envers nos donateurs, légataires et les associations partenaires qui organisent des manifestations dont le produit est essentiel à notre fonctionnement. Je tiens également à souligner la complémentarité entre l'équipe salariée du Comité et les bénévoles qui s'investissent dans toutes les missions de la Ligue, et je les en remercie chaleureusement.

Michel Robaszkiewicz  
Président du Comité départemental